



CHARTRE D'ENGAGEMENT des Consultants en prévention des Risques Psychosociaux en AUVERGNE

=====

Nous,

Raison sociale :

Adresse :

Nom du signataire :

CONSULTANTS INTERVENANT EN PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX,

En capacité de conduire une démarche de prévention des risques psychosociaux comprenant a minima

- une analyse contextualisée de la demande,
- la mise en place de la démarche avec les interlocuteurs de l'entreprise,
- la réalisation d'un diagnostic approfondi des facteurs de risques,
- la formulation de préconisations dans le cadre d'un plan d'actions,
- et la restitution des résultats aux interlocuteurs de l'entreprise.

Et justifiant de compétence en :

- psychologie du travail,
- ergonomie,
- ou ressources humaines et organisation du travail.

ADHÉRONS à la présente charte pour la qualité des interventions en prévention des Risques Psychosociaux en entreprise.

ET NOUS ENGAGEONS À :

⇒ Construire nos interventions sur **les valeurs essentielles** suivantes :

La Personne

La personne est une valeur essentielle de l'entreprise. Toute démarche de prévention des risques professionnels doit être centrée sur la réalité du travail.

Elle implique la participation de l'ensemble des acteurs de l'entreprise aux différentes étapes de la démarche de prévention des Risques Psychosociaux

Cette charte est valable jusqu'au 31 décembre 2015.

La Transparence

L'adhésion du personnel est reconnue comme une condition clef dans la mise en place d'une démarche de prévention des risques professionnels.

Elle implique **une communication claire et régulière** sur :

- les **objectifs et les méthodes de travail** par leur inscription dans une proposition détaillée basée sur une analyse de la demande ;
- l'état d'avancement de la démarche ;
- les **résultats obtenus**, par la rédaction et la présentation devant les acteurs de l'entreprise d'un rapport de fin d'intervention.

Le Dialogue Social

Une politique de maîtrise des risques professionnels ne peut être pérenne que sur la base de l'ouverture et du dialogue social.

Cela signifie **la recherche de l'implication** :

- **du chef d'entreprise**
- **des salariés dont l'encadrement**
- **des représentants du personnel** (DP, CHSCT, DS...)
- **du médecin du travail**

à toutes les étapes de la démarche de prévention des risques psychosociaux.

⇒ **Respecter et annoncer dans nos propositions les règles de déontologie et de méthode** suivantes :

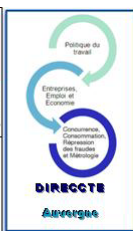
- Respect du volontariat des salariés (liberté de participation)
- Confidentialité / Anonymat / Protection de la parole
- Impartialité - Équidistance - Intégrité - Absence de conflits d'intérêt (familiaux, amicaux, financiers...) pouvant influencer l'analyse du consultant dans le cadre de son intervention
- Professionnalisme : le consultant ne doit accepter que les missions relevant de son champ de compétences ou sinon il s'entoure d'autres compétences dans le cadre d'une co-intervention
- Ne pas orienter uniquement le diagnostic vers des prestations complémentaires que pourrait proposer le consultant ou le cabinet auquel il appartient, en particulier en accompagnement individuel ou en amélioration de l'efficacité personnelle
- Centrage exclusif sur les situations réelles de travail. Éviter toute explication qui se limiterait à une analyse comportementaliste, qui serait de nature à nier l'existence de liens entre les facteurs de risque et la survenue de RPS pour les salariés.
- Exclure toute analyse psychologique individualisée ou toute recherche de responsabilité personnelle ou toute stigmatisation de salarié ou de catégorie de personnel.
- Validation auprès des salariés de la bonne compréhension de ce qui a été analysé ou entendu lors de production de groupe ou d'observation au poste de travail, réalisés en vue de nourrir le diagnostic

⇒ **Participer aux réunions du réseau** des consultants piloté par la Direccte, l'Aract, la Carsat et les Services de Santé au Travail d'Auvergne.

Fait à Clermont-Ferrand,

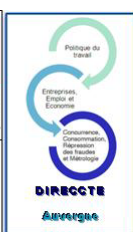
Nom et signature

Le



Liste des Consultants en Prévention des Risques Psychosociaux en Auvergne signataires de la charte régionale d'engagement

Entreprise CP - Ville	Contacts	Mails Téléphones
ACTEMS CONSEIL 1 boulevard Marius Vivier Merle 63443 LYON CEDEX 03	DEPOISIER Daniel PERRIER Sophie	d.depoisier@actems-conseil.fr 06 50 13 64 12 s.perrier@actems-conseil.fr
AFIRM 10 montée de Chantemule 43140 LA SEAUVE S/SEMENE	LAPORTE Patrick	contact@afirm-conseil.fr 04 71 61 02 03
APAVE SUD EUROPE 3, 5,7 Chemin de la Forestière Bât B, L'Orée d'Ecully 69130 ECULLY	EFFANTIN Elise PICAULT Hélène	elise.effantin@apave.com helene.picault@apave.com 04 72 32 52 52
APHOS Ergonomie 1 allée des Peupliers 63370 LEMPDES	MONERGER Ferdinand	moneger.ferdinand@orange.fr 06 59 24 85 90 – 09 81 21 84 59
ARRGOS Santé au Travail 27 rue Delarbre 63000 CLERMONT-FERRAND	DEVERAUX Florence JAGUENEAU Marie	florence.deveraux@arrgos.fr 04 73 92 69 02 - 06 81 83 46 23 marie.jagueneau@arrgos.fr
ARROYO Rolindes Conseil 15 rue de Montchany 63830 DURTOL	ARROYO Rolindes	rolindes.arroyo@wanadoo.fr 06 58 48 25 87
BERANGER Christian 31 rue de Garennes 63800 COURNON D'AUVERGNE	BERANGER Christian	berangerchristian@sfr.fr 06 75 70 20 19
COTE TRAVAIL Chenebeyre 43130 RETOURNAC	DEBARD Annie	annie.debard@yahoo.fr 06 09 72 88 49
EIPAS 16 E rue Gaultier de Biauzat 63000 CLERMONT-FERRAND	TRILLET Marie MONERGER Ferdinand LANOIR Denise	contact@eipas.org 06 76 31 25 35



Entreprise CP - Ville	Contacts	Mails Téléphones
H2O 19 bis Bd Gambetta Bât A 63100 CLERMONT-FERRAND	BLIN Lucile Cécile	lcblin@h2-o.fr 06 18 18 75 27
INITIATIVES PREVENTION 14 avenue Marx Dormoy 63000 CLERMONT-FERRAND	GIBELIN Alexia BLANCHARD Clément	a.gibelin@initiativesprevention.com 04 73 29 97 00 c.blanchard@initiativesprevention.com
JLO CONSEIL 598 Bd Albert Camus 69400 VILLEFRANCHE S/SAONE	REY Christophe PRIVAT Magali PICAULT Héléne TRAPPASSI Myriam PUGNOT Clarisse	c.rey@groupe-jlo.com 04 74 09 08 67 m.privat@groupe-jlo.com h.picault@groupe-jlo.com m.trappassi@groupe-jlo.com c.pugnot@groupe-jlo.com
LV TALENTS 66 boulevard Lavoisier 63000 CLERMONT-FERRAND	RADAL Muriel DUVERDIER Séverine	mradal@cohesion-int.com 06 87 15 45 46 sduverdier@cohesion-int.com
PLANIDIS Laure 1 allée des Roses 63800 CURNON D'Auvergne	PLANIDIS Laure	laure.planidis@sfr.fr 06 78 62 73 16
Presta RH 23 rue des Châtelains 03000 MOULINS	BERNARD Marie BOMPART Pascale DUYCK Magali	contact@prestarh.fr 04 70 46 16 37
SEGECO Consulting 2 avenue Michel Ange Rond Point de La Pardieu 63063 CLERMONT-FERRAND	COMBRICHON Sébastien	sebastien.combrichon@segeco.fr 06 66 75 10 89